

# QUESTIONS POSÉES PAR LA CGT POUR LE CCE DU 23 04 2015 à 9h30

I. **Volumes** : Quels seront les volumes de production, par variante, au cours de l'année 2015, pour chaque site ?

***Réponse :*** « Bourbon-Lancy : Les volumes sont en hausses jusqu'à fin juillet. Nous n'avons pas d'indication pour le 2<sup>ème</sup> semestre mais le volume annuel reste de 43 485 moteurs. (Voir compte-rendu ci-joint). Garchizy : Les volumes Reman sont en hausses tandis que les composants sont en baisses. Du chômage est prévisible pour la fin de l'année 2015. (Voir compte-rendu ci-joint)

II. **Marché Européen** : Quelle est la situation du marché, par gamme (Léger, moyen et lourd), pour l'année 2015 sur le continent européen ? Quelle est la part de marché, par gamme, pour chaque constructeur ?

***Réponse :*** « Je ne possède pas ces données par contre je peux vous dire que les volumes IVECO en Europe, pour cette année, sont nettement positifs dans toutes les gammes en particulier pour le Daily de la catégorie légers. »

III. **Constructeurs Européens** : Suite à une enquête de la commission européenne concernant des soupçons d'entente entre constructeurs de poids lourds, est-ce que FPT et/ou IVECO et/ou CNH sont concernés ? Quelles seront les éventuelles conséquences si l'enquête confirme les griefs retenus ?

***Réponse :*** « Je n'ai pas connaissance de cette enquête. »

IV. **Investissements** : Est-il envisagé des investissements sur les sites de Bourbon-Lancy et Garchizy ? Pour quel montant et pour quel type d'investissement ?

***Réponse :*** « Bourbon-Lancy : Prévisions de 16,8 millions d'€uros (dont 3,7 pour la capacité de production, 4,7 pour l'Euro 6). Pour Garchizy, 370 000 €uros. »

V. **Moteur hydrogène** : Envisagez-vous de faire des moteurs à l'hydrogène ?

***Réponse :*** « Non. »

VI. **Exonérations 2014** : Quels ont été les montants perçus par l'Entreprise en 2014 concernant les aides publiques, subventions, exonérations, etc...

***Réponse :*** « L'Entreprise perçoit aucune aide publique. Par contre, suite aux investissements réalisés, en 2011, il nous a été accordé une aide de 770 000 €uros pour la ligne Heller et 115 000 €uros pour la station d'épuration. Cette somme globale de 885 000 €uros est échelonnée depuis 2011 pour une durée de 11 ans soit 80 000 €uros par an. En 2014, nous avons eu 2,3 millions d'€uros dans le cadre du CICE et les estimations pour l'année de 2015 s'élèveraient à 1,9 million d'€uros. Concernant les exonérations, elles ne peuvent vous être communiquées car l'URSAFF a contesté les montants qui étaient accordés notamment dans le cadre de la loi Fillon. »

VII. **Embauches** : Suite à la baisse des effectifs, sur les 2 sites, nous demandons des embauches en Contrat à durée indéterminée.

***Réponse :*** « Si les volumes sont confirmés et que notre production est de 200 moteurs par jour, en septembre 2015, l'embauche d'une trentaine de personnes est possible.

VIII. **Commission économique** : Pouvez-vous nous transmettre les réponses suite à nos questions posées le 9 octobre 2014 ?

***Réponse :*** « Je vous transmets oralement les réponses par rapport aux différentes questions qui seront retranscrites dans le procès-verbal. »

# QUESTIONS POSÉES PAR LA CGT POUR LE CCE DU 23/04/2015 à 9h30

IX. **PLM** : Combien de salariés sont concernés par cette prime variable ? Quelles sont les conditions pour percevoir cette prime (catégorie professionnelle) ? Quelles sont les indicateurs qui sont retenues ? Quelle est l'enveloppe globale ? Quelle est la date de versement ?

**Réponse** : « 39 personnes, uniquement des cadres, sont concernées par cette prime Bonus. Cette prime est versée en fonction des résultats financiers de CNH Industrial, de la capacité financière du groupe et des résultats individuels obtenus selon des indicateurs. Je ne vous donnerais pas l'enveloppe globale (ni le montant mini ou maxi) mais 100 % des cadres ont perçu cette prime, en mars 2015, avec des montants différents. »

X. **Prévoyance décès** : Nous demandons que le capital décès des non-cadres soit revalorisé.

**Réponse** : « Nous avons un problème juridique à résoudre puisque nous avons constaté qu'il manquait des éléments sur les contrats de prévoyance entre l'Etablissement de Bourbon-Lancy et Garchizy. »

XI. **GMC** : Nous demandons une meilleure prise en charge des frais médicaux sans augmenter les cotisations.

**Réponse** : « Pourquoi pas si cette prise en charge n'impacte pas l'équilibre financier des comptes de la GMC. Nous vous informons qu'un bilan vous sera présenté. »

XII. **Prime d'intéressement (Exercice 2014)** : Combien de salariés vont percevoir le double de la prime d'intéressement, par catégorie professionnelle ? Combien de salariés ne vont rien percevoir ? Afin que chaque salarié puisse calculer sa prime individuelle d'intéressement, quelle est la durée de présence de tous les salariés de l'Etablissement ? (Rappel de la Formule : Durée de présence du salarié divisée par la durée de présence de tous les salariés de l'Etablissement). Nous demandons de communiquer à chaque salarié sa durée de présence et celle de tous les salariés. A quelle date aura lieu le versement ?

**Réponse** : « Sur un effectif de 1384 personnes, 451 salariés vont percevoir le double de la prime d'intéressement, 925 salariés percevront la prime en fonction de leur temps de présence et 8 salariés ne vont rien toucher. Le paiement aura lieu fin juillet 2015. »

XIII. **Prime d'intéressement (Exercice 2015)** : Quels sont les résultats, par Etablissement, par rapport aux objectifs ?

**Réponse** :

BOURBON-LANCY				GARCHIZY		
Indicateurs	Objectifs	Résultats		Objectifs	Résultats	
Regulateur Cost	≥ 6,5 %	5,5 %		≥ 12,8 %	10,6 %	
Sécurité	≤ 0,17	0,34		≤ 0,62	0,53	
Qualité	≤ 3962	5034 (Obj 5014 au 1 <sup>er</sup> trimestre)		≥ 27,9 %	26,3 %	
Efficienc	≤ 8,35 %	8,79 %				
Absentéisme	≤ 3,5 %	4,6 %		≤ 3,8 %	3,5 %	